



E1

63850147/29392/0075/C4 1/4  
D. 1179503316368052665

BAHEMA  
347 bis Boulevard du Cami Salie  
64000 PAU

## BAHEMA

(Siret : 78995398100030)  
**M. KUZMINYKH**  
347 bis Boulevard du Cami Salie  
64000 PAU

### Entreprise titulaire de la qualification **Qualibois module Air**

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

*Période couverte par le certificat : 07 octobre 2023 au 07 octobre 2024*

Police d'assurance responsabilité civile  
- générale au 09/09/2022 : 20788309804 - AXA FRANCE IARD (Paris)  
- décennale au 09/09/2022 : 20788309804 - AXA FRANCE IARD (Paris)

### **Qualibois module Eau**

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

*Période couverte par le certificat : 29 septembre 2023 au 29 septembre 2024*

Police d'assurance responsabilité civile  
- générale au 09/09/2022 : 20788309804 - AXA FRANCE IARD (Paris)  
- décennale au 09/09/2022 : 20788309804 - AXA FRANCE IARD (Paris)



### **Numéro Qualibois : QB/46036**

Forme juridique : SARL  
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 22 juin 2024

**Gaël Parrens,**  
*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### **Association Qualité Energies Renouvelables**

Siège social :  
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS  
SIRET 489 907 360 00049



**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 07 octobre 2027 pour Qualibois module Air, 29 septembre 2027 pour Qualibois module Eau